BAC DE SES · SESSION 2021

Dissertation

Métropole | Sujet de remplacement · Sujet 1 | Engagement politique

Peut-on expliquer l'engagement politique seulement par des variables sociodémographiques ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :
- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Peut-on expliquer l'engagement politique seulement par des variables sociodémographiques ?

DOCUMENT 1

Indemnités de fonction maximales dans les communes (en France)

POPULATION TOTALE (tranches démographiques)	INDEMNITÉS MAXIMALES AU 1er JANVIER 2019			
	Maires Montant des indemnités en euros		Adjoints Montant des indemnités en euros	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
< 500	11901	991	4620	385
500 à 999	18809	1567	4993	416
1000 à 3499	24083	2006	9241	770
10000 à 19999	25670	2139	10262	855
20000 à 49999	42005	3500	15403	1283
50000 à 99999	51340	4278	20536	1711
100000 à 200000	67675	5639	30804	2567
> 200000	67675	5639	33837	2819
Paris, Marseille, Lyon	67675	5639	33837	2819

Source : D'après Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Bretagne, 2020.

DOCUMENT 2

Écarts d'abstention à des élections (en points de pourcentage) selon différents critères sociodémographiques

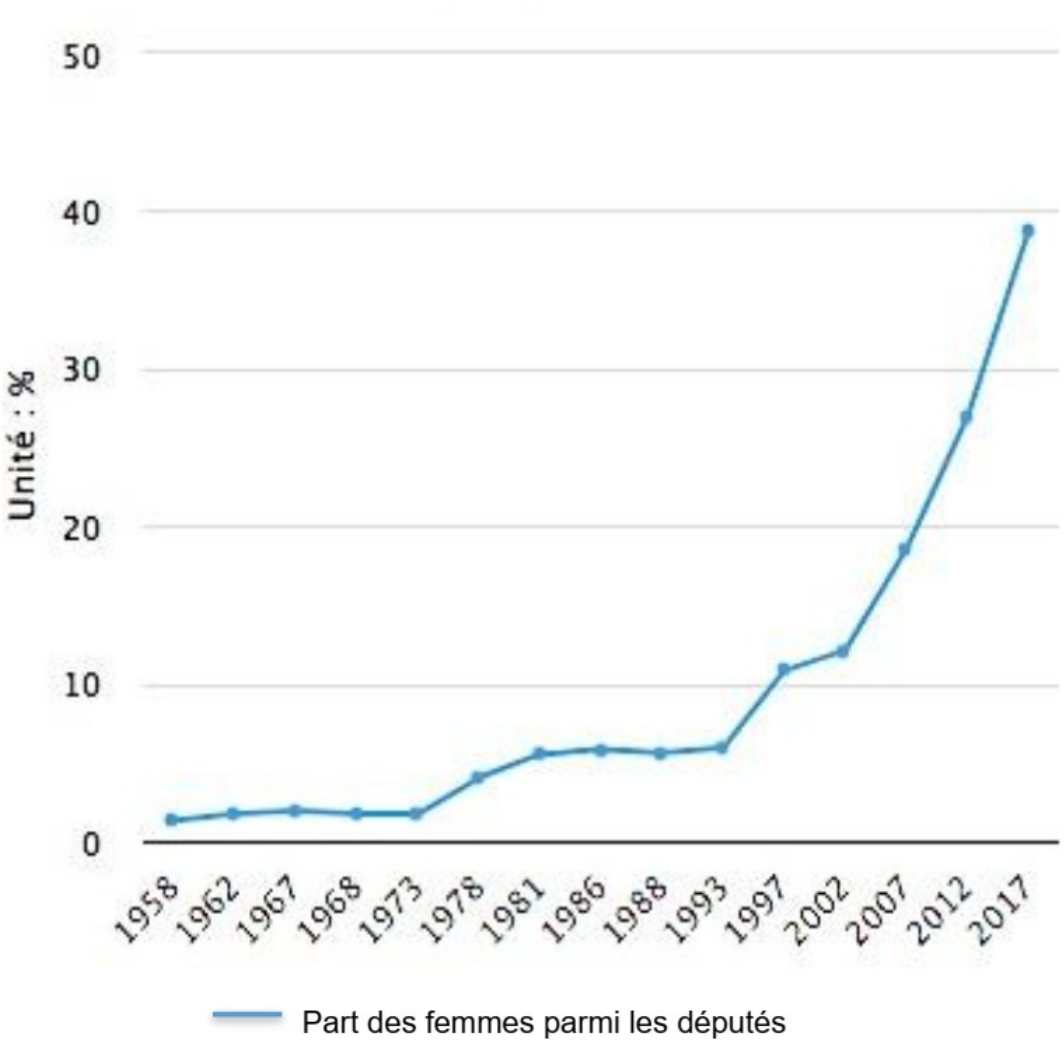
Écarts d'abstention 25-29 ans/65-69 ans				
	Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour	Législatives 1er tour	Législatives 2nd tour
2007	8,9	11,5	32,8	37,1
2012	15,5	18,9	36,7	39,6
2017	18,2	21,1	35,1	37,1
Écarts d'abstention ouvriers/cadres				
	Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour	Législatives 1er tour	Législatives 2nd tour
2007	5,8	6,5	16,6	13,9
2012	6,8	11,2	20	20,7
2017	12,55	12,01	25,8	23
Écarts d'abstention Baccalauréat/études supérieures				
	Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour	Législatives 1er tour	Législatives 2nd tour
2007	2,4	2,3	7,1	6,4
2012	4	4,9	8,7	9,9
2017	4,3	5,5	12	10,4

Source : d'après Céline BRACONNIER, Baptiste COULMONT, Jean-Yves DORMAGEN, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », *Revue française de science politique*, 2017.

Lecture : En 2007, lors du premier tour de l'élection présidentielle, le taux d'abstention des 25- 29 ans était supérieur de 8,9 points à celui des 65-69 ans.

DOCUMENT 3

Part des femmes parmi les députés



Source : INSEE, Observatoire des inégalités, 2017.

DOCUMENT 4

Jérôme Bourbigot, administrateur du comité départemental des médailles de la jeunesse et des sports et délégué du secteur de Cornouaille, a rappelé qu'il existait aujourd'hui trois médailles d'État : la légion d'honneur, la médaille du mérite et celle de la jeunesse et des sports.

« L'objectif de la Fédération française de médaillés de la jeunesse et des sports, régie par la loi 1901, consiste à intervenir auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, socio-éducatifs et des mouvements d'éducation populaire afin d'appuyer tout projet, en faveur des jeunes et des moins jeunes. C'est soutenir également toute action visant à la valorisation du bénévolat, menée dans le mouvement associatif de la jeunesse et des sports. »

Il a fait remarquer que ce comité départemental restait méconnu alors qu'il existe un grand nombre de bénévoles impliqués. « Si dans vos clubs respectifs, vous sentez que des personnes peuvent réunir les conditions pour obtenir cette médaille, il ne faut pas hésiter à le signaler au comité », recommande-t-il.

Michel Loussouarn, le maire, a souligné que cette décoration saluait un nombre d'années d'engagement au quotidien, dans un club ou une association, au service, notamment, de la collectivité.

Bernard Guillou s'est vu remettre cette décoration pour son implication, depuis 23 ans, au sein du club d'aïkido de la commune dont il est le président. Il remarque : « C'est difficile pour cette discipline d'arts martiaux d'être visible, étant donné que l'on n'organise pas de compétition. C'est davantage une pratique philosophique, où l'on se sert du sport pour améliorer son esprit. »

Quant à Yves Bernard, bénévole impliqué depuis 1970, que ce soit au don du sang, pour les Joutes de l'Aven ou lors de la création du club de football kernévellois, l'ASK, il résume ainsi sa vision du bénévolat : « La vie associative est un combat qu'il faut mener avec détermination. Dans mon rôle de bénévole, je suis toujours allé à la rencontre des autres ».

Source : *Ouest-France*, 22/05/2017.